



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2026_064
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT MULTISITES – ADOPTION DU BUDGET ANNEXE
2026**

L'an deux mil vingt-six, le 14 avril, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 8 avril 2026, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Véronique LANGLAIS, Maire.

Conseillers en exercice :43
Conseillers présents :36
Pouvoir(s) :7
Votants :43

Conseillers présents :

Mme LANGLAIS Véronique, M. BORDRON Rodolphe, Mme TEMPLE Marie-Laure, M. BOISIAUD Jean-Pierre, Mme BORDRON Anne, M. PERDRIAU Jean-Francois, Mme SANTENAC Rachel, M. CHOLLET Alain, Mme BURON Christelle, M. HOSTIER Gérard, Mme TESSIER Elodie, M. BRIAND Tony, M. DERICKXSEN Georges, M. ERMINE Benoit, Mme BANTON Christina, M. SEGUY Frédéric, M. TALINEAU Jean-Marie, M. BLOT Christophe, Mme CHABIN Nathalie, Mme CHARDON Joyce-Eloho, Mme RIVENEAU Annie, Mme JOUANNEAU-FERRON Laetitia, M. BODIN Christophe, M. MAINFROID Stéphane, Mme RETHORE Lucie, Mme DELAUNAY Tatiana, Mme CIMIER Marine, M. GERMAIN Pierre, Mme JEANNETEAU Charlotte, M. POTIER Timéo, Mme VIAL Claire, Mme LÉZÉ Maryline, M. GILBERT Georges, M. CHEVALIER Ludovic, M. CHÂTILLON Jean-Yves, Mme COTTIN Séraphine,

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

M. VERGER Albéric a donné pouvoir à M. BOISIAUD Jean-Pierre,
M. BOISTEAU Eric a donné pouvoir à Mme CHARDON Joyce Eloho,
Mme PHILIPOT Morgane a donné pouvoir à Mme BURON Christelle,
Mme BEAUVILLAIN Céline a donné pouvoir à Mme CHABIN Nathalie,
Mme KAYNAR Hatice a donné pouvoir à Mme TEMPLÉ Marie-Laure,
M. AUBRY François a donné pouvoir à LANGLAIS Véronique,
Mme ROSEAU Pascale a donné pouvoir à CHATILLON Jean-Yves.,

Secrétaire de séance :

JEANNETEAU Charlotte

DELIBERATION N°DCM2026_064
Budget annexe Lotissement Multisites – Adoption du budget annexe 2026

Rapporteur : Jean-Pierre BOISIAUD

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 du Budget Annexe 198 comme indiqué ci-dessous.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2311-1 et L. 2311-2, L. 2312-1 et L. 2312-3 et L. 2312-4,
 Vu la loi 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie Législative du code général des collectivités territoriales,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
 Vu le débat d'orientation budgétaire du 17 février 2026,
 Vu le rapport de présentation du budget primitif,
 Vu le projet de budget primitif ci annexé,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adopter le budget primitif annexe Lotissement Multisites 2026 s'équilibrant en dépenses et en recettes à la somme de 59 130,00 € en section de fonctionnement et à 56 000,00 € en section d'investissement selon le détail par chapitre suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Article	Intitulé	PRÉVISIONS	Article	Intitulé	PRÉVISIONS
002	Résultat fonct. reporté	8 837,83	002	résultat fonct. reporté	-
6015	Terrains à aménager		7015	vente terrains aménagés	
6045	Achat d'études		7018	Autres ventes	
605	Travaux		7088	Autres produits annexes	
608	Frais accessoires				
CHAPITRE 011		-	CHAPITRE 70		-
65822	Reversement de l'excédent	-	75822	Prise en charge déficit par BP	-
6588	Arrondis de TVA	4,17	7588	Arrondis de TVA	5,00
CHAPITRE 65		4,17	CHAPITRE 75		5,00
673	Titres annulés	163,00	773	Mandats annulés sur ex antérieurs	59 125,00
CHAPITRE 67		163,00	CHAPITRE 77		59 125,00
60315	Variation du stock d'achats	-	60315	Variation du stock d'achats	-
7133	Variation des en cours	-	7133	Variation des en cours	-
71355	Variation du stock de TA	50 125,00	71355	Variation terrains aménagés	-
OP D'ORDRE - Chapitre 042		50 125,00	OP D'ORDRE - Chapitre 042		-
608	Frais accessoires	-	796	Transfert charges	-
OP D'ORDRE - Chapitre 043		-	OP D'ORDRE - Chapitre 043		-
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		59 130,00	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		59 130,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES			RECETTES		
Article	Intitulé	PRÉVISIONS	Article	Intitulé	PRÉVISIONS
001	Résultat inv. reporté	-	001	Résultat inv. reporté	5 875,00
1323	Subvention transférée BP		1323	Subvention région	
Chapitre 13		-	Chapitre 13		-
1641	Emprunt		1641	Emprunt	
168748	Avance commune	56 000,00	168748	Avance commune	-
16878	Avances diverses		16878	Avances diverses	
Chapitre 16		56 000,00	Chapitre 16		-
315	Terrains à aménager	-	315	Terrains à aménager	-
3354	En cours – Etudes	-	3354	En cours – Etudes	-
3555	Terrains aménagés	-	3555	Terrains aménagés	50 125,00
OP D'ORDRE - Chapitre 040		-	OP D'ORDRE - Chapitre 040		50 125,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		56 000,00	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		56 000,00

- D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



Pour extrait certifié conforme
 A Champigné, le 20 avril 2026

Veronique LANGLAIS
 Maire des Hauts-d'Anjou

*Certifié exécutoire par le Maire
 Compte tenu de la transmission en Préfecture le 20 avril 2026
 Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 20 avril 2026
 Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – sis 6 All. de l'Île Gloriette, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.*